

Info Marne

« La force et la faiblesse des dictateurs c'est de miser sur le désespoir des peuples »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito - le 1 ^{er} mai : le loup est entré dans la bergerie	1
Au plus près des usagers et des cheminots : non à la fermeture des guichets à Reims Centre et à Champagne-Ardenne TGV ! Pour la défense de la présence humaine dans nos gares !	2
TUR - Transports publics : le triste bilan d'Arnaud ROBINET	2
Vendanges de la honte : Après le procès en appel de Nesle-le-Repons, le délibéré dans l'affaire de Mourmelon-le-Petit	2
FNIC - Timothée ESPRIT : Chronique d'un harcèlement sans fin ou ballon d'essai ?	3
Vitry-le-François : Rassemblement fraternel autour de Jean Jacques POIGNANT	3
3 ^{ème} Conférence régionale du Comité Régional CGT du Grand-Est : les 25, 26 et 27 mars 2026 au Millesium d'Épernay	4
Montreuil- Meeting pour les libertés syndicales : le 4 février 2026	4

Édito : le 1^{er} mai : le loup est entré dans la bergerie



Le 1^{er} mai, journée internationale de lutte des travailleurs, n'est pas un simple jour férié posé au hasard sur le calendrier républicain. Il est l'héritage de combats sociaux, parfois sanglants, toujours courageux. C'est un symbole de dignité, de solidarité et de résistance face à l'exploitation. Et pourtant, ces dernières semaines, certains députés ont cru bon de s'y attaquer par une proposition de loi visant à banaliser le travail ce jour-là, au nom d'une prétendue « liberté économique ».

Mais l'Assemblée nationale n'a pas pu adopter ce texte. Et c'est une victoire. Une victoire pour le monde du travail, pour celles et ceux qui se lèvent tôt, qui tiennent les services publics, qui produisent les richesses de ce pays sans toujours en récolter les fruits. Une victoire pour la mémoire collective aussi, car renoncer au 1^{er} mai, c'est renoncer à une part de notre histoire sociale.

Cette tentative n'était pas anodine. Elle s'inscrivait dans une logique bien connue : grignoter les conquits sociaux, un par un, sous couvert de modernisation. Après les retraites, le temps de travail, les protections sociales, voilà que l'on s'en prenait aux symboles. Car affaiblir un symbole, c'est affaiblir ce qu'il représente.

Mais cette fois, le loup s'est endormi dans la bergerie. Pensant avancer masqué, certain de pouvoir faire passer cette réforme discrètement, il a été stoppé net par la mobilisation syndicale et la vigilance des forces sociales. La CGT, en première ligne, a alerté, dénoncé, organisé la riposte. Elle a rappelé que le 1^{er} mai n'est pas négociable, qu'il ne se marchandait pas contre quelques heures de chiffre d'affaires. Car derrière cette proposition se cachait une vision du travail où tout doit être rentable, productif, marchandable, même les jours de lutte et de mémoire. Une société où le salarié n'est plus un citoyen, mais une variable d'ajustement.

Que le texte n'ait pas été adopté ne signifie pas que la menace a disparu. Le loup peut dormir, mais il peut aussi se réveiller. L'histoire sociale nous a appris que rien n'est jamais acquis définitivement. Chaque droit conquis peut être remis en cause, chaque avancée peut être grignotée.

C'est pourquoi la CGT, restera en alerte. Elle veillera à ce que ce loup là ne se réveille pas, à ce que le 1^{er} mai demeure ce qu'il est : une journée de lutte, de rassemblement et de fierté ouvrière. Car défendre le 1^{er} mai, ce n'est pas défendre un jour chômé de plus. C'est défendre une idée simple mais essentielle : le travail doit servir l'humain, et non l'inverse.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Marne



30 janvier 2026
#134

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

SCANNEZ
le QR code pour
télécharger
l'application de
l'UD CGT 51



Au plus près des usagers et des cheminots : non à la fermeture des guichets à Reims Centre et à Champagne-Ardenne TGV ! Pour la défense de la présence humaine dans nos gares !



Le syndicat CGT des cheminots de Reims organise, **le 30 janvier de 6h30 à 13h**, une distribution de tracts et une signature de la pétition, pour sensibiliser les usagers des transports publics ferroviaires suite à la décision absurde de fermeture ou de réduction des horaires d'ouverture des guichets dans

les gares de la région Grand Est.

Pour la CGT, la présence humaine dans les gares est une nécessité, pour les publics fragiles, pour le vivre ensemble, pour la continuité du service public. A ce titre, la CGT s'oppose aussi à la politique de réduction du nombre de trains pendant les congés scolaires, soit 15 semaines « allégées » par an, avec une circulation ajustée à la baisse du lundi au vendredi. ([Communiqué de presse](#)) ([Signer la pétition](#))

TUR - Transports publics :

Le triste bilan d'Arnaud ROBINET

La CGT des Transports Urbains de Reims a dressé le bilan accablant de l'action du Maire de Reims, officiellement candidat à sa propre succession lors des prochaines élections municipales.

Le bilan des deux mandatures du duo ROBINET/VAUTRIN se caractérise par un exercice vertical du pouvoir, sans tenir compte des compétences des salariés concernés, ni des attentes des usagers. Suppressions d'emplois, réduction du nombre de kilomètres, privatisation rampante ; le nouveau contrat de service public a

prévu toujours plus de sous-traitance, toujours moins de kilomètres sur le périmètre historique, tout en remettant en cause les accords d'entreprise.

Une fois devenu Président du Grand Reims, après l'ascension ministérielle de Mme VAUTRIN, M. ROBINET s'est entêté à ne pas vouloir rencontrer les professionnels des TUR, refusant de décaler les différentes phases du nouveau réseau, en dépit d'une impréparation manifeste que subissent conjointement les usagers et les salariés. Et ce n'est pas l'inauguration de la voie des masSACRES ou du BBNS (Bus à Bas Niveau de Service), conçus comme des outils de communication, qui pourra sauver ce triste bilan. ([Lire l'édito du mensuel de la CGT des TUR](#))

Vendanges de la honte : Après le procès en appel de Nesle-le-Repons, le délibéré dans l'affaire de Mourmelon-le-Petit.



Une semaine après le procès en appel des vendanges de la honte de Nesle-le-Repons, c'est au tour de l'affaire de Mourmelon-le-Petit de faire l'actualité ce 28 janvier, avec le jugement prononcé, suite au procès qui s'est tenu le 26 novembre 2025 à Châlons-en-Champagne. Le gérant de l'entreprise prestataire Viticompetences, basée à Epernay, est condamné à trois ans de prison dont un an avec sursis, l'interdiction de gérer d'autres sociétés, une amende de 350 000 euros contre Viticompetences et de verser 206 000 € pour la MSA, 4 000 € pour le CIVC et 1800 € pour la CGT.

Un jugement sévère pour des faits gravissimes : des conditions d'hébergement indignes, une fraude

sociale et l'exploitation de travailleurs étrangers. 150 vendangeurs ukrainiens se sont retrouvés entassés dans un immeuble insalubre à Mourmelon-le-Petit, sans eau potable, avec des rongeurs et des punaises de lits, des installations électriques non conformes. « On a fait venir des gens d'un pays en guerre pour les exploiter à 18 centimes le kilo de raisin récolté » a déclaré le substitut du procureur.

La CGT dénonce et combat depuis des années les dérives d'un système fondé sur une sous-traitance mal encadrée, qui permet à un certain nombre d'acteurs de prospérer sur la fraude et l'exploitation. Aujourd'hui, n'importe qui peut juridiquement créer une société de prestation de vendanges, recruter des salariés et se mettre au service des exploitations sans justifier d'une expérience, d'une formation ou d'une compétence dans le domaine viticole. ([Voir dans le site de la CGT champagne le compte rendu de l'audience du 26 novembre 2025 ainsi que le récapitulatif complet du procès en appel de Nesle-le-Repons](#))

FNIC - Timothée ESPRIT : *Chronique d'un harcèlement sans fin ou ballon d'essai ?*



Mardi 27 janvier au matin, une centaine de militants venus de toute la France se sont rendus devant le Conseil Constitutionnel, Place du Palais-Royal à Paris, à l'appel de la FNIC CGT (Fédération de la chimie), en soutien à Timothée ESPRIT.

Ce salarié de l'entreprise Toray de Lacq (Pyrénées Atlantique), a été licencié à deux reprises par son employeur pour avoir partagé sur une page

Facebook une photo de soutien au peuple palestinien. Les deux fois, la direction de Toray a été déboutée par la justice, l'inspection du travail a émis un avis défavorable à ce licenciement, et le ministère du travail a confirmé cet avis.

Pourtant la direction de l'entreprise persiste et tente carrément d'obtenir l'annulation de la protection administrative contre le licenciement d'un salarié mandaté devant le Conseil Constitutionnel ! S'agit-il d'un cas quasi-pathologique d'acharnement anti-syndical ou d'un ballon d'essai pour tenter de remettre en cause ce droit fondamental ? Le Conseil Constitutionnel rendra son avis le 6 février prochain. ([Tract](#))

Vitry-le-François : *Rassemblement fraternel autour de Jean Jacques POIGNANT*



Samedi 24 janvier, à l'Espace Lucien Herr, près de vingt camarades se sont réunis pour un rassemblement fraternel et émouvant autour de Jean-Jacques POIGNANT, militant CGT emblématique du Pays vitryat. L'occasion de saluer un parcours impressionnant, fait de luttes, de transmissions et d'engagements constants.

Enseignant de formation, Jean-Jacques a toujours fait de la pédagogie un pilier de son action syndicale, convaincu que comprendre, c'est déjà résister. Beaucoup de militantes et militants présents lui doivent leurs premiers pas, parfois leur structuration syndicale, souvent leur persévérance.

Au-delà de la CGT, ce rassemblement a aussi témoigné de l'importance de l'unité syndicale. La présence de militants de la CFDT et des retraités a été chaleureusement saluée, rappelant que, dans les moments essentiels, l'intersyndicale sait se retrouver autour des valeurs communes : la défense du monde du travail, des libertés syndicales et de la dignité humaine. Un message fort, assumé et applaudi lors du discours.



Le discours a également mis en lumière le rôle fondamental de Jean-Jacques dans la continuité syndicale, la formation militante, la défense de l'hôpital, les grandes mobilisations sociales, mais aussi son attachement indéfectible aux valeurs fondatrices de la CGT : l'humain d'abord, des conditions de travail dignes et des salaires à la hauteur du coût de la vie. Les enjeux actuels n'ont pas été oubliés, notamment les nouvelles formes d'organisation du travail et les outils numériques, déjà largement investis par le patronat.

Un moment fort, simple et profondément humain, à l'image du camarade honoré. ([Lire le discours de José MICELI, Secrétaire Général de l'Union Locale](#))

3^{ème} Conférence régionale du Comité Régional CGT du Grand-Est : les 25, 26 et 27 mars 2026 au Millesium d'Épernay.



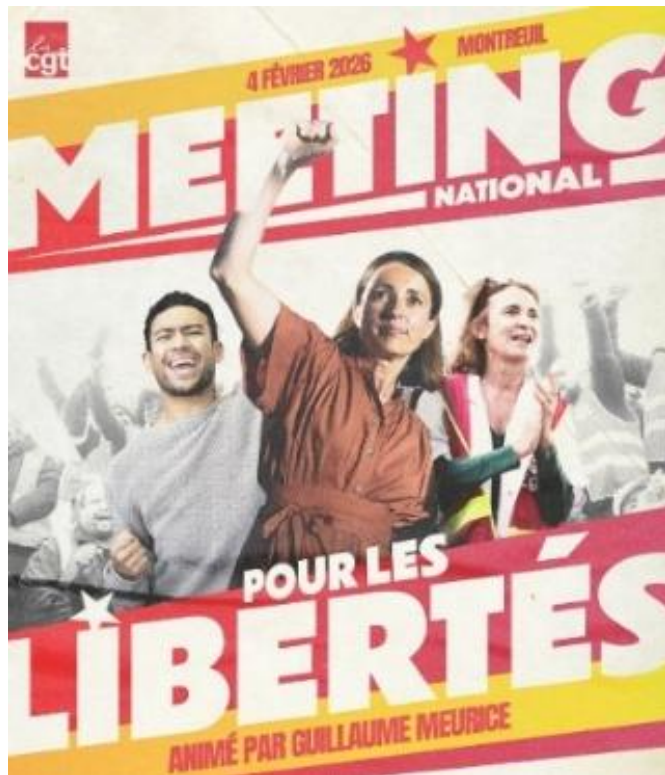
Les membres de la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de la Marne et les Secrétaires Généraux des Unions Locales sont conviés à ce grand rendez-vous régional.

Au menu, des tables rondes et des débats sur les 80 ans de la sécu, le sens du travail, les enjeux de l'industrie et de la mobilité, l'emploi et la formation professionnelle, la place des territoires trans-frontaliers...

([Lire le document préparatoire](#))

Montreuil- Meeting pour les libertés syndicales :

Le 4 février 2026



Le droit de se syndiquer et d'agir syndicalement est inscrit dans la Constitution. Pourtant, chaque année, des centaines de syndiqués sont harcelés, discriminés voire réprimés.

La situation de Sophie BINET, Secrétaire Générale de la CGT, mise en examen pour avoir accusé les patrons, qui menacent de délocaliser leurs activités hors de France, de « quitter le navire », est emblématique. Il s'agit de la cinquième procédure en deux ans visant un membre du bureau confédéral de la CGT (le tiers d'entre eux !).

C'est pourquoi un grand meeting pour les libertés syndicales est organisé à la Confédération à **Montreuil, le 4 février à 19h.**

[N'hésitez pas à vous inscrire.](#)

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.